

Sommaire :

Editorial

Politique :

Quand la république bafoue l'indispensable droit de remontrance.....page 2

Quelques leçons à tirer.....page 3

Ne rien lâcher.....page 4 et 5

Résistance contre-révolutionnaire.....page 6

Compte rendu de la conférence d'Hilaire de Crémiers.....page 7

Annonces**Le Livre du Mois****De la faiblesse d'un régime inique...**

« Mets-lui devant les yeux ses iniquités, reproche-lui ses scandales et tous ses crimes »

L'iniquité des récentes réformes engagées par l'actuel gouvernement a su mobiliser une grande partie de cette masse populaire hétérogène et hétéroclite qui forme ce que Charles Maurras appelait « le Pays Réel ». Appliquant l'adage du jésuite Louis Bourdaloue, cette immense force populaire a su se regrouper pour dénoncer l'injustice profonde, voire le nihilisme, portée par les réformes sociétales, et tout particulièrement celle dite du « Mariage pour Tous ».

Ce faisant, elle a également porté à l'attention des gouvernants son exaspération réelle face à une déliquescence politique consommée, une décrépitude morale et gouvernementale inacceptable. Maltraité, malmené et méprisé, le Pays Réel s'est donc rapidement retrouvé en conflit quasi-ouvert avec un Pays Légal bien affaibli, les multiples scandales ayant eu raison de la confiance populaire nécessaire à la légitimité des actions gouvernementales.

Et de cette opposition aujourd'hui paroxystique découle une nouvelle peur pour nos actuels biens pensants : une remise en cause même de la légitimité gouvernementale, et, suite logique, du principe républicain.

En effet, si le principe même de représentation est aujourd'hui effectivement remis en cause (70% des français ne font pas confiance aux politiciens), à l'instar de la confiance gouvernementale (65% des français sont défiants vis-à-vis de Hollande), il ne suffirait apparemment que d'un sursaut de conscience politique pour faire s'écrouler l'ensemble de ce régime républicain.

Mais, comme disait H.L Mencken : « La république est basée sur un ensemble de mensonges si puérils qu'il doit être protégé par un système de tabous bien rigides, car sinon, même les esprits médiocres le mettraient en pièces. Son premier souci est de pénaliser le jeu libre des idées... »

Voilà donc l'objectif des royalistes d'aujourd'hui : faire sauter ces « tabous » qui protègent ce régime qui, depuis bien longtemps, n'est apparu aussi faible et remis en cause. Redonnons de l'indépendance intellectuelle aux français pour qu'apparaisse enfin la pitoyable médiocrité de notre actuel régime politique. Que de toutes les Provinces françaises retentissent ce cri d'espoir :

A bas la république, et vive le Roi !



Quand la république bafoue l'indispensable droit de remontrance...

Si l'historique droit de remontrance s'appliquait uniquement aux Parlements locaux, ceux-ci pouvant contester un édit royal s'ils estimaient l'édit contraire aux intérêts du peuple, il semble évident qu'un régime politique qui ne pourrait souffrir de la moindre contestation creuserait inconsciemment sa propre tombe. Or, deux récents évènements soulèvent d'importantes inquiétudes sur l'état de l'actuel droit de remontrance, chaque cas montrant à sa manière l'actuelle impossibilité d'application de cet essentiel droit de remontrance populaire.

En premier lieu, la récente levée de bouclier qui a suivi la charge du député Cherki contre Hollande montre admirablement bien la prééminence de l'esprit de parti par rapport aux avis personnels, fussent ils pertinents. Ainsi, le député s'est il fendu d'une belle critique de François Hollande : *« Il faut arrêter ces discours que personne ne comprend [...], cette espèce de novlangue imbitable. Il faut arrêter avec l'obsession de la réduction du déficit. Quand on est président, on prend la mesure de la situation, et on la change [...]. François Hollande n'a pas été élu pour conduire le peuple français sur le chemin sans fin de l'austérité et de la rigueur. Ce n'est pas ça le rêve français »*.

Cette ire du député n'aura à l'évidence aucune réponse de fond, le premier secrétaire du Parti Socialiste Harlem Désir ayant eu à cœur de rappeler l'outrecuidant à l'ordre : *« Ce qui est attendu aujourd'hui d'un député [...], c'est d'être mobilisé derrière le président de la République »*... Exit donc ce droit de remontrance interne : les députés devront suivre la ligne directrice édictée par le Parti, qu'importe leur désaccord avec cette ligne.



Si les élus semblent donc pieds et poings liés sur la ligne politique adoptée par le gouvernement, la vox populi aurait du préserver, par le biais de manifestations ou de référendum, ce droit de remontrance. Déjà largement piétiné par le gouvernement Sarkozyste lors du référendum sur le Traité de Lisbonne, le droit de remontrance populaire a une nouvelle fois été foulé aux pieds par son successeur socialiste en ce jour du 24 Mars 2013, celui-ci n'ayant pas hésité à gazer enfants et vieillards pour faire taire cette opposition devenue gênante.

Ainsi, ni les élus ni le peuple ne peuvent émettre d'oppositions réelles aux réformes envisagées par les gouvernements successifs, contrairement aux Parlements d'autrefois qui, sur un même texte, pouvait montrer plusieurs fois leur opposition (remontrances itératives). Toute la contradiction du régime repose sur ce point : pourtant essentielle à la bonne gouvernance démocratique, l'opposition et les contradictions d'idées ne sont aujourd'hui plus que chimères, voilant avec peine l'absolutisme idéologique d'une caste oligarchique.

Demain, les français remettront peut être en cause le principe même du vote, se rendant finalement compte de l'absence totale de prise en compte de leur voix, du mépris affiché du pays légal pour l'avis du pays réel. A ce moment, il est primordial que l'avènement royal paraisse comme l'évidence, l'indispensable renouveau politique dans l'unique but de sauver notre Patrie des aberrations républicaines.

Citation royaliste :

"Les gouvernements ne peuvent vivre sans principes et sans idées, et, de plus en plus, les principes et les idées se retirent de la République, la laissant à l'état de matière sans cerveau, animée de mouvements désordonnés "

Jacques Bainville



Quelques leçons à tirer...

Le verdict parlementaire a donc été rendu en ce jour solennel du 23 Avril 2013, le projet de loi ouvrant la voie au mariage pour les « couples » homosexuels sera ainsi inscrit dans le marbre législatif de l'Histoire française. Ineffaçable, irrévocable, irréfutable diront même certains juristes : pour la première fois dans l'Histoire, la république a véritablement réussi un tour de force en détruisant la famille et la filiation en bafouant le pilier de tout l'édifice, l'institution du mariage.

Mais de ce tour de force républicain, divers enseignements politiques, législatifs et sociaux peuvent être dégagés et, autant que faire se peut, développés et analysés car comme le dit admirablement bien Sun Tzu dans son ouvrage l'Art de la Guerre « *Qui connaît son ennemi comme il se connaît, en cent combats ne sera point défait* ».

En premier lieu, notons d'ors et déjà la manipulation médiatique qui entoure toute cette mascarade. D'informations erronées, de raccourcis grossiers en inepties notoires en passant par les odieuses transformations de sondages, la caste médiatique s'est littéralement illustrée depuis quelques mois. Hormis quelques rares –donc honorables- exceptions, les médias de droite comme de gauche ont su déployer tous leurs artifices pour préserver l'illusion qu'une majorité de français soutenait ce projet de loi. Or, dès qu'un membre du « 4^o pouvoir » osait faire preuve d'indépendance d'esprit et soulevait le voile interdit de la vérité, il se rendait aisément compte qu'une immense majorité de français s'opposait vigoureusement à ce monceau d'inepties ahurissantes.

A cette hypocrisie médiatique, justice serait d'y ajouter l'hypocrisie ministérielle, et tout particulièrement celle du triste sire Valls. Car si les médias eurent l'outrecuidance d'ôter au peuple tout écho ou même objectivité médiatique, le ministère de l'Intérieur et ses consignes eurent celle d'ôter au peuple toute possibilité de se défendre, de défendre ses valeurs et ses traditions, de défendre la France éternelle, son passé et son avenir. Des chiffres tronqués aux mensonges d'état en passant par les odieux gazages d'enfants et de vieillards, leur violence n'aura eut d'égale que leur mauvaise foi aberrante, celle-ci allant jusqu'à trafiquer les photos aériennes prises lors des manifestations populaires afin de la réduire à son grand minima...
Triste, triste !

D'un point de vue purement politique, la leçon à tirer semble bien plus lourde de conséquences : d'un bout à l'autre de l'hémicycle, tous les parlementaires républicains se sont élevés pour rejeter le droit au référendum populaire, pourtant fondamental en démocratie. L'oligarchie dominante s'est donc dévoilée, laissant transparaître son véritable visage... Méprisant le peuple comme elle méprise le Droit Naturel, elle a rejeté d'un revers de la main la vox populi en usant de parlementarisme digne de la III^o République.

Ces quelques leçons confirment l'adage populaire et royaliste : « **La République est un régime pourri, mais elle sait se défendre** ». **En manipulant l'opinion par la voie médiatique, en usant de violence et de mensonges pour faire taire l'opposition, en rejetant la voie référendaire par pure caprice parlementarisme, la république a ainsi montré son iniquité de la plus belle manière.** Et de cette iniquité aujourd'hui flagrante naîtra, il faut l'espérer, l'espoir royaliste dans le cœur des français !





Ne rien lâcher

Dire que le pays va mal est un euphémisme. De quelque côté que l'on regarde ça craque, ça se délite, ça se lézarde, ça s'écroule. Comme en 1968 nous sommes en train de vivre un bouleversement, un changement révolutionnaire de société.

À y regarder de plus près on s'aperçoit que tout ceci n'est dû qu'à la société apparente, celle qui a pour elle les media écrits, parlés, audiovisuels pour véhiculer les idées délétères qui empoisonnent notre pays. C'était déjà le cas avant mai 2012 mais c'est encore pire depuis. **Les socialistes qui sont au pouvoir sont avant tout revanchards.** Ils ont la rancœur, voire la haine au cœur et se hâtent de prendre leur revanche. Ce qui intéresse l'actuel gouvernement ce n'est pas tant redresser l'économie et inverser la courbe du chômage, cela peut attendre. Non, ce qui compte à leurs yeux c'est de transformer notre société qui, contre vents et marées, résiste aux coups de boutoirs depuis 224 ans au point de ne s'être pas totalement convertie aux valeurs républicaines.

L'exemple le plus frappant est l'immense houle qui a soulevé le bon peuple de France à plusieurs reprises en quelques mois en s'amplifiant à chaque fois pour devenir marée humaine le 24 mars dernier. Depuis 30 ans il n'y avait pas eu semblable manifestation pacifique de la France profonde, la vraie France qui résiste aussi bien au mariage pour tous qu'à la guerre scolaire déclenchée sous l'autre François.

Par ailleurs l'actuel gouvernement est le pire en matière d'anticléricalisme depuis le tristement célèbre « *petit père Combes* » en 1905. En vous connectant sur le site dont l'adresse suit vous prendrez la mesure de tout ce que comporte en eux de vénéneux les francs-maçons qui nous gouvernent. Jamais il n'y en a eu autant dans un gouvernement.



Le ver est dans le fruit et certains bastions commencent à donner des signes de faiblesses. Il en est au moins un très grave qui ne fait pas penser à 1968 mais à 1964, année qui vit la tentative d'assassinat de la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) et la naissance de la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) fondée par des traîtres à la Morale Sociale Chrétienne issue de la Doctrine Sociale de l'Église qui, à l'époque, ont prétendu vouloir déconfessionnaliser la CFTC. Mensonge énorme puisque la CFTC n'a jamais été un mouvement ecclésial comme la JOC, la JAC et la JEC par exemple, qui se trouvaient sous l'autorité de l'Église. La CFTC, si elle eut préféré n'avoir que des croyants pratiquants, n'en a jamais fait une règle. La seule exigence consistait à être d'accord avec la doctrine sociale de l'Église, plus exactement, à l'époque, d'adopter l'encyclique *Rerum Novarum* promulguée par Léon XIII en mai 1891. **Il n'y eut dès lors que deux doctrines : la lutte des classes et la morale sociale chrétienne.**

Où en est la CFTC aujourd'hui ? Un évènement récent est symptomatique de l'orientation donné au syndicalisme chrétien qui donnait déjà des signes inquiétants depuis le dernier congrès de la centrale chrétienne. L'élection comme secrétaire générale d'une postière socialisante en inquiéta plus d'un. Le doute n'est plus permis puisque pour la seconde fois depuis son élection, Pascale COTON, secrétaire générale de la CFTC non seulement participe à l'université d'été du PS, mais en plus y intervient.



Or il a toujours été interdit à la CFTC, non pas d'adhérer à un parti politique, mais de confondre les engagements et le cumul syndicalisme et politique dès l'instant que l'on est en charge de responsabilités syndicales. En tant que numéro deux de la CFTC, la secrétaire générale était tenue au devoir de réserve. Cerise sur le gâteau, elle s'est permis de déclarer à l'hebdomadaire Marianne (numéro du 18 février 2012) « La CFTC penche à gauche... ». Aucune remarque n'a été faite et, à plus forte raison, aucune sanction ne fut appliquée. Avant l'arrivée de l'équipe actuelle cela eut fait l'objet d'un retrait de responsabilités, voire d'exclusion de la CFTC. Le fait que les choses aient continué comme si rien ne s'était passé est significatif du virage pris par l'équipe mise en place en novembre 2011 lors du congrès de Poitiers.

Il semblerait que, face au problème de représentativité qui verrait, sous peu, la disparition de la CFTC, qui n'aurait pas obtenu les 8% minimum de voix lors des élections aux TPE (Très Petites Entreprises), les dirigeants aient décidé, avec l'accord du bureau, sinon du Conseil Confédéral, de ne pas se montrer hostile mais au contraire de donner des gages au gouvernement ?

Fait révélateur, ceci : « Si, en 2013, la Confédération française des travailleurs chrétiens n'atteint pas, aux élections professionnelles, le seuil de 8 % au niveau interprofessionnel, elle perdra sa représentativité nationale. Sans jamais citer la loi, Mme Royal (invitée au congrès CFTC en tant que présidente de région) a affirmé, sous des applaudissements nourris, que "la CFTC occupe une place irremplaçable dans le paysage syndical". Saluant les valeurs humaines et l'engagement spirituel de la centrale chrétienne, elle a souligné son "respect" de la pluralité syndicale : "Vous vous battez sur la représentativité et vous avez raison. »

Quand on connaît l'engagement politique de cette dame et ses relations pré-Trierweiler avec le président, on ne peut dire que ce soutien soit gratuit et désintéressé. On ne peut reprocher à la CFTC de faire tout pour conserver sa représentativité, encore faut-il que ce ne soit pas à n'importe quel prix, fusse vendre son âme, en abandonnant la MSC (morale sociale chrétienne) qui la différencie de toutes les autres organisations syndicales. Pourtant le pire est à craindre.

À la suite de la manifestation du 13 janvier l'UNAR (Union NAtionale des Retraités CFTC) avait en page de couverture de « France-Retraités Syndicaliste », son bimestriel, une photo de la foule avec pancartes et, en surimpression « Les Retraités CFTC CONTRE LE MARIAGE CIVIL POUR TOUS ». À l'intérieur 11 pages sur 24 sur ce sujet. Les articles et commentaires n'y sont pas tendres au point que le président, Philippe LOUIS, a fait voter par le Conseil Confédéral, en présence de l'intéressé qui en fait partie, la demande de démission du président de l'UNAR, qui fut votée.

Reste que cela est très grave car, ce faisant, la CFTC démontre son changement de cap à 180°. Ce qui a soulevé l'ire des retraités c'est de lire un communiqué du président expliquant : «L'homoparentalité existe, il faut cerner les contours juridiques » alors qu'il suffisait de dire qu'il s'agit-là d'une question extra-syndicale dont la CFTC n'a pas à s'occuper et il n'y aurait pas eu de querelle.

S'agissait-il d'un gage à donner à ceux qui nous gouvernent (paraît-il) ? De là à penser, comme certains, que le vent de 1964 (date de la scission CFDT) souffle à nouveau sur la centrale chrétienne est tout à fait justifié.

François Lépervanche

Extraits du livre de Sophie Coignard "100 questions sur les francs-maçons" et entretien au site Atlantico :

"Y a-t-il beaucoup de francs- maçons autour de François Hollande ?

Oui, et davantage que dans les gouvernements précédents. Trois ministères régaliens sur quatre accueillent des ministres francs- maçons, un ratio qui n'a jamais été égalé sous la Cinquième République (...)



Résistance contre-révolutionnaire



Il flotte dans l'air une petite musique contre-révolutionnaire... Je l'entendais doucement se susurrer l'an dernier, elle passait d'une oreille à l'autre, et aujourd'hui, c'est beaucoup plus distinctement qu'elle circule, dans les rues parisiennes, dans les rues de province, dans les écoles, dans les maisons. Une vraie résistance se lève. Ce soulèvement spontané de toute une population n'est pas dictée par les lois de la République, mais par les lois du bon sens. On pourrait même dire par la Loi Divine, la fameuse, celle qu'Antigone décide de suivre dans la pièce de Sophocle afin d'épargner à son frère les injustices humaines.

Il semble que la loi du Mariage pour Tous avancée par François Hollande, Christiane Taubira et toute sa clique n'ait servi qu'à allumer la mèche. Ce peuple de France aux racines chrétiennes catholiques, ce peuple de France se rend compte à quel point il n'est pas écouté, à quel point il est laissé de côté. Il se trompe sans doute encore, accusant « le gouvernement Hollande » pour ne pas désigner le vrai coupable.

Le vrai coupable, bien sûr, ce n'est pas ce gouvernement de gauche élu un peu à l'arrache grâce à des bouts de papier par le peuple de France. Le vrai coupable, bien entendu, c'est la République française, qui pose chaque acte de résistance valable sur son territoire comme une aberration intellectuelle : cette résistance-là n'est pas admise parce qu'elle n'est pas considérée comme normale et encore heureux ! Si un acte de résistance est accepté par un gouvernement, c'est que ce n'est pas un acte de résistance ! On leur fait tellement peur, avec nos manifestations, qu'ils accélèrent la lecture des textes et votent la loi en catimini.

Et quelle belle résistance que la nôtre ! Une résistance non-violente, rigoureuse. Et quand elle sort des gonds de la Manif pour Tous, c'est pour le meilleur et pour le pire. Soit les mécontents se radicalisent – et c'est déplorable, soit se montent des mouvements absolument pacifiques, on ne citera jamais assez les Veilleurs de Paris, qui commencent à s'exporter dans les Provinces. Les Veilleurs, c'est la preuve qu'on peut efficacement revendiquer sans violence, sans bruit, sans mouvement.

Mais la loi est tout de même passée. Malgré le mouvement, malgré les remous, malgré tout, la loi est passée. Alors quoi ? Devons-nous cesser le combat maintenant ? Le combat pour la défense du mariage, précisément, oui. Pourquoi ? Parce que nous devons à présent étendre ce combat, l'étirer, montrer que nous avons d'autres luttes et que la nôtre ne fait que commencer. L'instauration d'une morale laïque obligatoire dans toutes les écoles sous-contrat, publiques et privées, c'est une nouvelle lutte. La légalisation des recherches sur l'embryon humain, c'est une nouvelle lutte. La légalisation de l'euthanasie, c'est une nouvelle lutte.

Mais ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, ce n'est pas contre le socialisme que nous luttons. C'est contre la République. Voici l'opportunité, saisissons-là. Peut-être un jour entendrons-nous de notre vivant chanter Vive Henri IV devant le drapeau blanc, celui de la France, à la place de l'horrible Marseillaise entonnée devant le drapeau tricolore, celui de la République.

Espérons encore, espérons, parce que les prophéties de Marthe Robin viendront à point à qui sait attendre... N'oubliez jamais que nous avons déjà gagné. Allumons des bougies, allumons des veilleuses, prions, encore et toujours, car ce sont les signes de notre victoire.

H.C



Compte rendu de la conférence d'Hilaire de Crémiers du 30 Avril 2013

Le Mardi 30 Avril 2013, M Hilaire de Crémiers, directeur de Politique Magazine et de la Nouvelle Revue Universelle, animait une conférence sur le thème cruellement d'actualité « Faillite du système économique : la France ruinée ». Devant un auditoire attentif et passionné, l'orateur débuta sa conférence en dressant, avec minutie, un bilan global de l'état économique de notre pays.

Si les chiffres peuvent parler d'eux-mêmes (2 000 milliards de dette par exemple, en constante augmentation malgré les nombreuses promesses), le conférencier pris le temps d'expliquer les rouages financiers qui permirent, par exemple, à la France, d'emprunter il y a quelques mois à des taux extrêmement faibles (voire même négatifs dans certains cas). Des prémices de la construction européenne aux mémoires de Monnet en passant par l'actuelle prépondérance allemande dans l'équilibre européen (en revenant au passage sur l'absurde « confrontation » réclamée par l'inénarrable Bartolone), le conférencier détailla avec précision l'intrinsèque contradiction européenne qui, sous couvert d'un libéralisme apparent, en arrive aujourd'hui à vouloir édicter jusqu'au taux de matières grasses des fromages normands...

Mais ce tableau devait inéluctablement se compléter par quelques mots sur l'actuel président français qui, s'il n'est évidemment pas à la base même de la crise que traverse la France, brille par son affligeante incapacité à la résorber.

Ainsi, s'il apparaît que François Hollande n'a de socialiste que le nom, le conférencier présenta plus en détail les incohérences coupables d'une certaine classe politique, Montebourg et ses brassages d'airs n'ayant d'égal qu'Hollande et son indécision caractéristique.

Et de ce tableau bien sombre, M de Crémiers en tira cette conclusion : **la France traverse aujourd'hui une grande crise de confiance, de légitimité même de ses institutions.** Crise de confiance monétaire, obligataire et financière en premier lieu, mais éminemment politique et sociale dès que l'on y prête attention. Suivant la même voie que les précédentes républiques, la V^e République tend donc à s'éteindre par une crise de la représentation du pays réel, les « représentants » du peuple n'ayant plus de légitimité réelle pour gouverner.

Suite à cette conférence, de nombreuses questions furent posées au conférencier, dans divers domaines : remboursement de la dette, relation entre les devises monétaires euro/dollar, crise sociale et le Printemps Français, etc... Le temps manqua malheureusement pour traiter tous les points qui auraient dû l'être mais gageons néanmoins que de cette conférence, le public en sortit avec une meilleure connaissance et appréhension de l'ensemble de la crise systémique française et, plus encore, de la crise institutionnelle réelle qui frappe notre pays.





Dimanche 12 Mai 2013

Dépôt de gerbe à Sainte Jeanne d'Arc

Rendez vous à 11 h 30 Place des enfants nantais, en face de l'Eglise Saint Donatien

Pour tout renseignement : urbvm@hotmail.fr

Venez nombreux !



Dimanche 19 Mai 2013

Dépôt de gerbe à Sainte Jeanne d'Arc

Rendez vous à 15h devant le Monument du Comte de Chambord à Sainte Anne d'Auray (56)

Pour tout renseignement : franceroyale@live.fr

Venez nombreux !

Les jeunes royalistes de l'ouest ont besoin de vous !

Un groupe de jeunes royalistes est en cours de formation sur la Ville de Nantes, et d'autres peuvent encore se former dans les autres villes de l'Ouest. Rejoignez les ! Unissons nos forces pour faire entendre avec toujours plus d'ardeur la voix royaliste dans l'Ouest !

Pour tout renseignement : urbvm@hotmail.fr

Aidez Prospectives Royalistes de l'Ouest !

Notre journal fête ce mois-ci son troisième anniversaire, et sa 32^e parution. Vous êtes des centaines de lecteurs à nous suivre chaque mois, et nous vous en remercions.

Mais, afin de toujours mieux servir la cause royaliste, nous avons besoin de votre aide ! Pas financière : militante. Faites connaître notre journal, imprimer le, faites le lire !

De plus, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents, plumes et graphistes : pour tout renseignement : franceroyale@live.fr